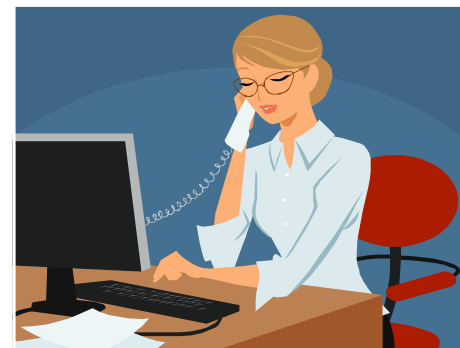


ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE COURCELLES

Enseignement de promotion sociale

Technicien de bureau



Place Roosevelt 2
6180 Courcelles

Tél : 071/46.63.50

eicourcelles@gmail.com

www.eicourcelles.be



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Profil professionnel

Le technicien de bureau est un employé polyvalent dont les fonctions principales sont vouées au travail administratif dans les entreprises et organisations tant privées que publiques.

Le technicien de bureau est spécialisé dans la saisie, l'archivage et dans la gestion et le traitement des informations internes et externes de l'organisation ou de l'entreprise. Il assure, en outre, une fonction d'accueil et est apte à collaborer à la gestion comptable.

Conditions d'admission

Être en possession du certificat d'enseignement secondaire du second degré ou du certificat de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou présenter l'épreuve d'admission pour les personnes ne répondant pas à cette condition.

Durée de la formation (organisée en journée)

La formation est organisée en unités d'enseignement (cours) capitalisables. Selon ses possibilités, l'étudiant s'inscrit à un certain nombre de celles-ci.

Une fois réussies, ces unités d'enseignement sont "capitalisées" et lorsqu'elles couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le certificat.

Chacun peut évoluer à son rythme et suivre la formation sur une durée variable avec un maximum de 5 ans.

Titre délivré

Certificat de qualification de technicien de bureau spécifique correspondant au certificat de qualification de « Technicien /Technicienne de bureau » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Remarque : ce certificat peut être complété par un complément formation générale en vue de l'obtention du CESS (une année supplémentaire minimum)

Documents à fournir lors de l'inscription

- carte d'identité
- copie du(des) titre(s) (diplôme, attestation) nécessaire à l'admission
- pour les demandeurs d'emploi, une attestation du FOREM pour l'exonération du droit d'inscription;
- pour les bénéficiaires du revenu d'intégration, une attestation du CPAS pour l'exonération du droit d'inscription.

Droit d'inscription

Le droit d'inscription pour les cours de promotion sociale est fonction du nombre d'heures de formation suivies, il varie de 28,30 à 210 euros par année scolaire.

CONTENU DE LA FORMATION MODALITES DE CAPITALISATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

NOUVELLE GRILLE 2018

